

Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm N° d'article 33533000

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, substance active pour produits cosmetiques

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG Industriestrasse 35 9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour cette FDS

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

#### Informations complémentaires

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### Composants dangereux

#### Acide citrique monohydraté

No. CAS 5949-29-1 No. EINECS 201-069-1

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

#### **Autres ingrédients**

Eau



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

No. CAS 7732-18-5 No. EINECS 231-791-2

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

hydroxy-apatite (Ca5(OH)(PO4)3)

No. CAS 1306-06-5 No. EINECS 215-145-7

Concentration >= 1 < 10 %
Le renvoi: [4]

Glycerol

No. CAS 56-81-5

No. EINECS 200-289-5
Concentration >= 1 < 10 %

Le renvoi: [4]

eau

No. CAS 7732-18-5 No. EINECS 231-791-2

Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]

Éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Sodium chloride

No. CAS 7647-14-5 No. EINECS 231-598-3

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

phosphate de trisodium hydrat

No. CAS 10101-89-0 No. EINECS 231-509-8

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

H315 H319 H335

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18(even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts

No. CAS 147170-44-3 No. EINECS 931-333-8

Numéro 01-2119489410-39

d'enregistrement

Concentration < 1 %

[4]



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318 Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 >= 4 < 10 %

Eye Dam. 1 >= 10 %

Magnesium hydrogenorthophosphate

No. CAS 7757-86-0 No. EINECS 231-823-5

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Carbonate de magnésium

No. CAS 546-93-0 No. EINECS 208-915-9

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

**Pyrogallol** 

No. CAS 87-66-1 No. EINECS 201-762-9

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H312 Acute Tox. 4 H332 Muta. 2 H341 Aquatic Chronic 3 H412

Nitrite de sodium

No. CAS 7632-00-0 No. EINECS 231-555-9

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 3 H272
Acute Tox. 3 H301
Eye Irrit. 2 H319
Aquatic Acute 1 H400

**Farnesol** 

No. CAS 4602-84-0 No. EINECS 225-004-1

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319

Méthanol

No. CAS 67-56-1 No. EINECS 200-659-6



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

Numéro 01-2119433307-44-XXXX

d'enregistrement

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 3 H311 Acute Tox. 3 H331 STOT SE 1 H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1 H370 >= 10

STOT SE 2 H371 >= 3 < 10

**Fluor** 

No. CAS 7782-41-4 No. EINECS 231-954-8

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Gas 1 H270

Press. Gas

Acute Tox. 2 H330 Skin Corr. 1A H314

lode

No. CAS 7553-56-2 No. EINECS 231-442-4

Numéro 01-2119485285-30-XXXX

d'enregistrement Concentration

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H312 Acute Tox. 4 H332 Aguatic Acute 1 H400

**Notent** 

[4] Information volontaire

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Aucune mesure particulière. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

#### En cas d'ingestion



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1/CH Date de révision: 07.01.2019

> remplace la version: -/CH Date d'impression 07.01.19

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas requis.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucop d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13 NG

Classe de stockage (Suisse)

Des matiores solides non combustibles Other solid hazardous substances

without hazardous classification/labelling



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

Glycerol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 50 mg/m³ Valeur limite à courte terme 100 mg/m³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAWKT AN

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit.

#### Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

#### Protection des yeux

Lunettes de protection

#### Protection du corps

Vêtement de protection

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** semi-liquide

**Couleur** beige

Point d'éclair

Valeur °C Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité

Valeur 1.10 à 1.20 g/ml

Viscosité

Valeur 20 à 120 mPa.s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

#### 10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Ne pas documenté.

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Sodium chloride

Espèces rat

DL50 3550 mg/kg

Éthanol

Espèces rat

DL50 7060 mg/kg

Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

Éthanol

Espèces rat

DL50 10470 mg/kg

Glycerol

Espèces rat

DL50 12600 mg/kg

**Glycerol** 

Espèces rat

NOAEL 1310 mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Ne pas documenté.

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Sodium chloride

Espèces lapin

DL50 > 10000 mg/kg

Éthanol

Espèces lapin

DL50 15800 mg/kg

Glycerol

Espèces lapin

> 10000 mg/kg

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Ne pas documenté.



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

#### Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Sodium chloride

Espèces rat

CL 50 > 42000 mg/m<sup>3</sup>

Durée d'exposition 1 h

Éthanol

Espèces rat

CL 50 30000 mg/m<sup>3</sup>

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun

sensibilisation

Remarque Aucun

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Aucun

Mutagénicité

Remarque Aucun

Mutagénicité (Composants)

**Glycerol** 

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

**Glycerol** 

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Aucun

Cancérogénicité

Remarque Aucun

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Sodium chloride

Espèces Lepomis macrochirus

CL 50 5840 mg/l

Durée d'exposition 96 h

**Glycerol** 

Médi 68100 mg/l

ane

Durée d'exposition 96 h



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

**Glycerol** 

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 54 g/l

Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Sodium chloride

Espèces Daphnia

NOEC 1500 mg/l

Durée d'exposition 7 d

Sodium chloride

Espèces Daphnia magna

CL 50 1661 mg/l

Durée d'exposition 48 h

**Glycerol** 

Espèces Daphnia

CE50 10 g/l

Toxicité pour les algues

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)

**Glycerol** 

Espèces Pseudomonas putida

EC5 > 10 g/l

Durée d'exposition 16 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

**Glycerol** 

log Pow -1.76

Source Banque de données de substances GESTIS

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.



Nom commercial: Swiss Ionin normal Gold/MiaPharm

Numéro de la matiere: 335330 Version: 1 / CH Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH Date d'impression 07.01.19

#### 12.6. Autres effets néfastes

#### Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport** 

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	II n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.